

Départementale de l'Equipement Collectivités Locales

Aménagement et Urbanisme Conduite d'étude : Marie Claude NAPOLI

520 Allée Henri II de Montmorency 34064 MONTPELLIER Tél: 04.67.20.50.00

Monique Karen Architecte-Urbaniste

Hameau de Masclac Notre Dame de Londres 34380 St Martin de Londres Tél / Fax: 04 67 55 09 99

> source: PN Carto Avec le concours de

Cadastral numérique.

Société de services et Plans Informatisés 34 Rue Henri René 34000 MONTPELLIER Tél: 04.67.12.04.63 spi.graphic@wanadoo.fr

Ref: RIVES-cc3-village-ser_d25p

7 octobre 2004

LES RIVES

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

Carte communale

Plan des servitudes d'utilité publique, des risques et des prescriptions.

Le Village

Date de prescription : 1er mars 2002 Approbation par D.C.M. le: 25 octobre 2004 Arrêté Préfectoral approuvant la Carte Communale du : 10 mars 2005

AS1 - Conservation des eaux. - Captages Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables Périmètre de protection immédiate de l'Aven de Tarlentier Périmètre de protection rapprochée de l'Aven de Tarlentier Périmètre de protection éloignée de l'Aven de Tarlentier PT2 - Télécommunications Servitudes de protection des centres radioélectriques. 889_m - Cotes N.G.F. Légende des servitudes d'utilité publique - procédures en cours. Périmètre de protection immédiate de l'Aven de Bouquelaure Périmètre de protection rapprochée de l'Aven de Bouquelaure Périmètre de protection éloignée de l'Aven de Bouquelaure GRAILHOUX Périmètre de protection immédiate des sources de Fonfrège Périmètre de protection rapprochée des sources de Fonfrège Périmètre de protection éloignée des sources de Fonfrège Région de grande vulnérabilité : sources Païrols. Légende des risques et des prescriptions Z.N.I.E.F.F. Type I Chaos de Pezade Z.N.I.E.F.F. Type I Chaos dolomitique des Rives Z.N.I.E.F.F. Type II Le Causse du Larzac Z.N.I.E.F.F. Type II PLateau de l'Escandorgue Z.N.I.E.F.F. Type I Haute vallée du ruisseau des Sièges Périmètre de protection des sites archéologiques (r= 200m) Directive habitat. **MADIERES** Zone inondable Périmètre de protection STEP. 359 Loi d'orientation agricole. Prescriptions édictées par la carte communale.

Légende des servitudes d'utilité publique

Zone constructible.